Service Périscolaire

PROJET PÉDAGOGIQUE 2026-2027

SOMMAIRE

PRÉAMBULE....3
Le RPI Ségaviaur....3
Ses acteurs....3

PRÉSENTATION....4
Locaux et implantations géographiques....4
Le public accueilli....5
L'équipe....5

LE FONCTIONNEMENT....6
Horaires et périodes d'ouvertures....6
Les repas....6
La journée type....6
Inscription et tarifs....7
Inscription :....7
COMMUNICATION....8

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES....9

CONCERTATION AVEC....10

LES PROJETS....11
L'enfant à la parole....11
LE PEDT Projet éducatif de territoire....11

PAMPELONNE....12

TANUS....12

LES PARTENAIRES....13

L'ÉVALUATION....13

DES ACTIVITÉS :....13

DU PROJET PÉDAGOGIQUE :....13

DES ANIMATEURS :....13

RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RPI SÉGAVIAUR....13
Règles et consignes pour le personnel....14
Règles et consignes pour les enfants....14
Non-respect des règles de vie....1

Préambule

Élaboré à partir du projet éducatif de territoire du RPI Ségaviaur, le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAÉ) est un document de référence mettant en exergue les moyens mis en place par l'équipe pédagogique (coordination et animation) pour l'accueil sur les temps périscolaires des enfants âgés de 3 à 11 ans sur le territoire.
Il regroupe l'ensemble des objectifs, des étapes et des moyens mis en œuvre pour réaliser l'accueil des enfants dans les meilleures conditions afin de répondre au mieux à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles.

Le RPI Ségaviaur

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal est une émanation de sept communes membres : Crespin, Lacapelle-Pinet, Montauriol, Moularès, Pampelonne, Tanus et Tréban. Son autorité est validée par l'élection d'un président et d'une vice-présidente pour une durée de 6 ans.

Ses acteurs

- Un SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique),
- Un secrétariat, une équipe technique,
- Une équipe pédagogique professionnelle,
- Des partenaires composant le réseau actif et polyvalent du RPI Ségaviaur.

Présentation

Locaux et implantations géographiques

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École est réparti sur deux sites :

Tanus : Ecole du Viaur (Tanus) : Rue de Tanus le vieux, 81190 Tanus
Avec à disposition :

- La salle de motricité
- Une salle d'activité
- La salle d'ALAE,
- Le restaurant scolaire
- Les sanitaires
- La cour extérieure ainsi que le préau

Pampelonne : Ecole de Pampelonne : 6 Avenue de Thuriès, 81190 Pampelonne
Avec à disposition :

- La salle de motricité
- Une salle d'activité
- La salle d'ALAE,
- Le restaurant scolaire
- Les sanitaires
- La cour extérieure

Le public accueilli

Ecole du Viaur (Tanus) : 42 enfants de 3 ans à 11 ans (9 PS-6 MS- 8 GS / 11 CM1- 8 CM2)

Ecole de Pampelonne : 68 enfants de 3 ans à 11 ans (4 PS- 11 MS- 6 GS / 20 CP- 4 CE1/ 11 CE1 – 12 CE2)

L'équipe

Encadrante :

ASSIE Élisabeth	**Coordinatrice du service périscolaire** *BAFA, BEATEP, PSC1*
ARNAL Nathalie	**Responsable de site de Pampelonne** **Animatrice primaires** *BAFA, BAFD, CAP Petite Enfance, PSC1*
VIGROUX Martine	**Responsable de site de Tanus** **Animatrice maternelles** *BAFA, BAFD, PSC1*
CHAMOUX Véronique	**ATSEM, Animatrice maternelles** *BAFA, BAFD, CAP Petite Enfance, PSC1*
PUJOL Nathalie	**Animatrice primaires** *CAP Petite Enfance*
REYNES Angélique	**Animatrice primaires** *CAP Petite Enfance, PSC1*
CAMBOULIVES Laétitia	**ATSEM, Animatrice maternelles** *BAFA, CAP Petite Enfance, PSC1*

Technique :

- Eric ou Adam, salariés Ségala Cars, chauffeur du bus Permis D/D1
- Assié Elisabeth, chauffeur mini bus – Permis B
- FRAYSSINET Nadine, agent de restauration collective, formée HACCP et agent d'entretien
- LERUST Elodie agent de restauration collective et agent d'entretien

Des stagiaires (BAFA, CPJEPS, CQP Périscolaire, BPJEPS, etc…) peuvent compléter l'équipe pour le bon déroulement mais aussi pour la richesse de l'accueil de loisirs.

Le Fonctionnement

Horaires et périodes d'ouvertures

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) fonctionne pendant les temps scolaires :

Le lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de :

- 7h15 à 8h35
- 12h00 à 13h20
- 16h15 à 19h00

Ce service est payant.

Les enfants accueillis sont des enfants scolarisés dans les écoles de Pampelonne et de Tanus.

Pendant les vacances scolaires : aucun accueil n'est organisé par le RPI Ségaviaur.

Les repas

Les repas sont livrés par la cuisine centrale des Ségalis (MFR Naucelle). L'accent est mis sur les produits frais, locaux pour la viande essentiellement et bio (loi égalim).
Les repas sont livrés en liaison chaude.
L'ensemble des agents techniques en relation avec les produits alimentaires mettent en œuvre les méthodes HACCP correspondant à l'hygiène en restauration collective.

La journée type

7h15 à 8h35 : **Un accueil de qualité** qui respecte l'enfant. Divers coins ludiques et libres sont mis en place : livres, jeux, dessin…
En fonction du lieu d'habitation des familles, les enfants accèdent à l'école soit directement accompagnés d'un parent, soit par le biais de la navette scolaire.
Les horaires de la navette sont les suivants :

- Départ de Tanus à 08h15 -> Arrivée à Pampelonne à 08h30
- Départ de Pampelonne à 08h30 -> Arrivée à Tanus à 08h45

Les enfants qui sont déposés à l'école par les parents sont pris en charge par l'équipe pédagogique (ALAE). A partir de 8h35, ils sont pris en charge par l'équipe enseignante.

12h à 13h20 : Le temps du restaurant scolaire, tout en étant un temps de repos entre deux demi-journées d'école, est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est un temps éducatif à part entière où des activités sont mises en place. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment, par l'écoute, l'échange, la découverte et le partage.
Les enfants qui font la sieste (PS, MS à la demande) seront accueillis par l'ATSEM à 12h45 en salle de sieste.

16h15 à 19h00 : Selon les envies de chacun, des activités telles que la lecture, la peinture, le sport, le jardinage, et des jeux variés sont proposés aux enfants, en attendant les parents pour un départ échelonné.
C'est aussi un temps où l'enfant est libre de jouer en autonomie, de partager avec ses copains ce qui lui permet de se construire. Les animatrices proposent aux enfants qui ont des devoirs de les réaliser à ce moment là.
Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis, en fonction du lieu d'habitation des familles, les enfants sont récupérés à l'école soit directement par un parent, soit par le biais de la navette scolaire.
Les horaires de la navette sont les suivants :

- Départ de Tanus à 16h20 -> Arrivée à Pampelonne à 16h30
- Départ de Pampelonne à 16h35 -> Arrivée à Tanus à 16h50 puis un départ vers les communes voisines jusqu'à 17h30

Les enfants sont pris en charge le matin par l'équipe pédagogique de l'ALAE, puis remis le soir à un parent. Aucun enfant ne peut partir seul. Le parent récupère son enfant directement auprès du personnel de l'ALAE, ceci est un moment privilégié entre l'animateur et les parents afin de faire le point, si nécessaire, sur la journée passée.

Inscription et tarifs

Inscription :

L'inscription au Service Périscolaire est obligatoire pour tous les enfants qui fréquentent les écoles de Pampelonne et Tanus.

Le dossier d'inscription se compose :

- D'une fiche d'inscription permettant d'inscrire l'enfant
- D'une fiche sanitaire issue du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Ce dossier est remis à chaque famille en fin d'année scolaire.Pour les nouveaux arrivants, des dossiers sont accessibles au sein des mairies de Pampelonne et de Tanus et sur le site internet du RPI Ségaviaur (www.rpi-segaviaur.fr).

Modalités d'inscription :

- Restaurant Scolaire :
  Les inscriptions doivent se faire 8 jours avant la date souhaitée (les repas sont commandés le mardi pour la semaine suivante).
  Les inscriptions devront se faire :
  - Soit via le site internet www.rpi-segaviaur.fr (Onglet accès famille -> portail famille),
  - Soit directement auprès du service périscolaire par mail (service.periscolaire@rpi-segaviaur.fr) ou téléphone.

  Les **désinscriptions** devront être faites avant 8h30 le matin par mail ou téléphone au service périscolaire ou directement aux ALAE. **Passé 9h, tout repas comptabilisé sera facturé.**

- ALAÉ :
  Les inscriptions et désinscriptions peuvent se faire le jour même auprès de l'équipe pédagogique.

Tarifs

Les tarifs du service sont validés chaque année par le conseil syndical du RPI Ségaviaur. Ils sont transmis aux familles avec le dossier d'inscription et disponibles sur le site internet (www.rpi-segaviaur.fr).

(Tarifs applicables au 1er sept 2026 – DE_029_2026 et DE_030_2026)

ALAE	Tarif plein	Dégressivité 10% pour familles avec Quotient Familial inférieur à 450€
Forfait mensuel matin	9,13 €	8,22 €
Forfait mensuel soir	11,17 €	10,06 €
Forfait mensuel matin et soir	20,30 €	18,28 €
Séance midi	0,33 €	0,30 €
1 séance matin ou soir	2,68 €	2,42 €
CANTINE	4,15€	

COMMUNICATION

Les outils de communication du RPI Ségaviaur sont les suivants :

Site internet :

- www.rpi-segaviaur.fr

Adresses mail :

- **Secrétariat/Administration** : rpisegaviaur@orange.fr
- **Service Périscolaire** : service.periscolaire@rpi-segaviaur.fr
- **ALAE de Pampelonne** : alae.pampelonne@rpi-segaviaur.fr
- **ALAE de Tanus** : alae.tanus@rpi-segaviaur.fr

Téléphone :

- **Secrétariat/Administration** : 09 62 34 08 17
- **Service Périscolaire** : 09 72 22 98 84
- **ALAE de Pampelonne** : 09 72 26 12 29
- **ALAE de Tanus** : 09 72 26 11 85

Portail famille :

Il est un lien entre les familles et le RPI Ségaviaur. Chaque famille peut ainsi mettre à jour ses coordonnées, transmettre des documents et soumettre de nouvelles réservations aux activités. Les familles reçoivent un mot de passe par mail leur permettant de se connecter au portail.
Ce portail est accessible en ligne via le site internet du RPI.

Newsletter
Les familles reçoivent une newsletter par mail à chaque fois qu'un article est publié sur le site internet du RPI Ségaviaur

Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels / moyens	Évaluations
Développer la coopération et l'entraide entre les enfants	• Mettre en place des jeux coopératifs et/ou collectifs. • Amener l'enfant à se connaître et à aller vers les autres à travers les jeux coopératifs. • Faire des échanges et des partenariats avec d'autres structures (EHPAD, écoles…).	• Est-ce que les enfants participent aux jeux ? • Les enfants qui aident sont-ils toujours les mêmes ? • Les enfants se mélangent-ils lors des échanges ?
Développer l'autonomie et la prise de responsabilité	• Encourager les enfants à débarrasser la table. • Encourager les enfants à réguler leurs conflits. • Amener l'enfant à prendre soin de ses affaires. • Amener l'enfant à se repérer dans l'espace et dans le temps. • Mettre en place des règles de vie et une journée type.	• Les enfants progressent ils dans l'autonomie de la vie quotidienne ? • L'enfant se repère-t-il dans les locaux ? • Les moments de la journée sont-ils identifiés ? • Est-ce que l'enfant arrive à régler ses conflits sans la violence et sans l'aide d'un adulte ?
Permettre à l'enfant de s'épanouir dans la collectivité	• Encourager l'enfant à se valoriser lui-même. • Prendre en compte les besoins et les envies de chaque enfant. • Mettre en place des groupes de paroles et des bilans réguliers. • Accompagner les projets d'enfants.	• Des projets d'enfants ont-ils été menés ? • Des outils d'expression ont-ils été mis en place ? • L'enfant se trouve-t-il dans le groupe ?
Développer la découverte et la créativité	• Permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux outils ou matières (peinture, radio, vidéo…). • Mettre en place des activités manuelles, des jeux d'expression et des activités de découverte.	• Les enfants sont-ils curieux ? • Les enfants jouent-ils toujours aux mêmes jeux ? • Les enfants sont-ils fort de proposition d'activités créatives ?
Respecter les rythmes des enfants	• Aménager des temps adaptés aux tranches d'âge et aux différents moments de la journée. • Sensibiliser les enfants sur leurs besoins. • Mettre en place des activités de relaxation avant le temps de classe de 13h20. • Ménager des temps de retour au calme avant le repas.	• Les enfants vont à la sieste ou sur un temps calme avec plaisir ? • Les enfants prennent conscience du besoin d'un temps calme ? • Les enfants se retrouvent ils dans le rythme de la journée ?
Favoriser l'hygiène et la santé	• Mettre en place des règles d'hygiène (WC, lavages des mains). • Sensibiliser les enfants aux goûters et aux repas équilibrés.	• Les enfants se lavent les mains seuls ? • Les enfants font ils l'effort de goûter aux aliments ? • Est-ce que tous les enfants participent à, au

	• Travailler l'apprentissage au goût et à la cuisine. • Mettre en place des activités sportives régulières. • Sensibiliser les enfants à avoir une tenue adaptée selon la saison (manteau l'hiver, casquette l'été…).	moins une activité sportive ?
Sensibiliser au respect de l'environnement	• Mettre en place différentes gestes au quotidien permettant le respect de l'environnement.	• Les enfants ont-ils des attitudes nouvelles quant au respect de l'environnement ?

Concertation avec…

Se concerter avec les élus pour…
A la demande du président du RPI Ségaviaur, des comptes-rendus hebdomadaires sont rédigés par la coordinatrice et les responsables de site et transmis au président, vice présidente et secrétaire. Ces comptes rendus reprennent tous les événements qui se sont déroulés dans la semaine.

Se concerter avec l'équipe pour…
En complément des rencontres ou échanges quotidiens avec les agents, à chaque début de période, l'équipe de direction du RPI Ségaviaur se réunit pour faire le point sur l'avancée des actions mises en place au sein du service. C'est également l'occasion d'évaluer les projets et faire remonter les événements particuliers de terrain sur lesquels nous pourrions évoluer.

Un échange et une disponibilité permanente avec les parents pour…
Nous n'oublions pas que les parents nous confient ce qu'ils ont de plus précieux, leurs enfants, c'est pour cela qu'ils ont besoin d'être rassurés. De ce fait, en complément du contact direct, le service périscolaire du RPI Ségaviaur a mis à disposition des familles un Site Internet dédié et un portail famille…
De même, les élus du RPI Ségaviaur, le service périscolaire et les sites de Pampelonne et Tanus ont une adresse e-mail et un numéro de téléphone spécifique… A fréquence variable, les élus et/ou le coordinateur du service périscolaire rencontrent les élus de l'Association des Parents d'Élèves de Tanus-Pampelonne.

Les Projets

L'enfant à la parole

Les enfants restent acteurs de leurs loisirs, quel que soit l'âge.
Chaque vendredi, au moment de la pause méridienne, les enfants se retrouvent à l'occasion d'un « conseil d'enfant ». Il s'agit là d'une occasion donnée à chacun d'exprimer son ressenti sur la semaine ainsi que de ses éventuelles envies. Il se tient deux conseils d'enfants distincts par site (un pour les maternelles et un autre pour les élémentaires). Ces temps sont encadrés par les animateurs référents de chaque groupe.

Le Restaurant Scolaire, un lieu pédagogique comme un autre

Que mangent les enfants qui fréquentent la cantine ?
Le Service Périscolaire du RPI Ségaviaur souhaite mettre l'accent sur la qualité et l'origine des produits servis dans nos restaurants scolaires. Les animateurs sont également attentif au gaspillage et au tri sélectif (déchets pour les animaux - tri des emballages plastiques)

LE PEDT Projet éducatif de territoire

Axes mis en place dans le cadre du renouvellement du PEDT pour la période 2024/2027

Dans le cadre du renouvellement du PEDT, un certain nombre de rencontre, d'échanges avec les principaux acteurs du projet, a permis de dégager des axes de travail et des thèmes qui permettent une complémentarité entre le projet d'école et les activités périscolaires.

Trois axes
1 - Renfort scolaire et aide aux devoirs. Rendre l'enfant acteur de ses parcours d'apprentissages par une approche ludique. A partir de lectures, création de contes, jeux mathématiques... , l'enfant apprend autrement, il prend confiance en lui, en ses capacités.
Partenariat intergénérationnel pour une aide aux devoirs pour les élèves de primaire.

1 - Les métiers de l'artisanat sur notre territoire. Susciter la curiosité, la passion d'un métier, l'envie d'apprendre, de créer de ses mains, découvrir ou acquérir des savoir-faire, susciter des vocations.
2
3 - L'histoire de notre territoire à travers les âges. Découverte historique et géographique de notre région,
Afin de fidéliser et d'ancrer les enfants dans notre région.

Pampelonne

LISTE DES ACTIVITES	PERIODE	INTERVENANT/ QUALIFICATION/ STRUCTURE
Création du calendrier des anniversaires.	Septembre	Animateurs
Les couleurs de l'automne Découvrir et décorer mon environnement. Règles de vie	septembre	Animateurs
Semaine du goût jeux, dégustations, ateliers culinaires	Du 12/16 octobre	Animateurs
Commémoration du 11 novembre et 8 mai	Semaine du 2 au 10 nov, 1ère sem Mai	Animateurs Intervenants « anciens du

		village »
Magie de Noël	nov/déc	Animateurs
La minute philo	Tout au long de l'année	Animateurs
Aide aux devoirs Jeux « apprendre autrement »	Tout au long de l'année	Animateurs ou Intervenant
Musique et chants au fil des saisons	Tout au long de l'année	Animateurs
Sports	Tout au long de l'année	Animateurs
Vivre ensemble jeux cohésion	Tout au long de l'année	Animateurs
Fête du livre: création artistique porte noms	Juin/ juillet	Animateurs

Tanus

LISTE DES ACTIVITES	PERIODE	INTERVENANT/ QUALIFICATION/ STRUCTURE
Les couleurs de l'automne pour réchauffer l'ALAE. Créations artistiques, lectures	Septembre octobre	Animateurs
Découvrir et Décorer mon environnement Règles de vie.	septembre	Animateurs
Semaine du goût : jeux, dégustations, ateliers culinaires	12/16 oct	Animateurs
Commémoration du 11 novembre et 8 mai	Semaine du 2/10 nov 1ère sem Mai	Animateurs Intervenants « anciens du village »
Magie de Noël	Nov/déc	
La minute philo	Tout au long de l'année	Animateurs
Aide aux devoirs Jeux « apprendre autrement »	Tout au long de l'année	Animateurs Intervenant
Musique et chants au fil des saisons	Tout au long de l'année	Animateurs
Sports, city stade	Tout au long de l'année	Animateurs
Vivre ensemble jeux cohésion	Tout au long de l'année	Animateurs

Les partenaires

- Académie de Toulouse
- Les mairies de :
  - Crespin,
  - Lacapelle-Pinet,
  - Montauriol,
  - Moularès,
  - Pampelonne,
  - Tanus
  - Tréban.
- La CAF
- La MSA

- La FEDERTEEP
- La DDCSPP du Tarn
- La PMI
- Le département du Tarn
- La 3CS (Communauté de Communes du Carmausin Ségala)
- Les services sociaux
- L'Association des Parents d'Élèves de Tanus-Pampelonne

L'évaluation

Des activités :
Chaque animateur avant son activité établit une fiche d'activité afin de clarifier les objectifs, la durée de l'activité, le matériel, l'âge des enfants et le déroulement de celle-ci. Une discussion est ensuite mise en place pendant les réunions pour effectuer le bilan global des activités mises en place sur une période.

Du projet pédagogique :
Selon les critères énoncés lors des objectifs de l'équipe, une évaluation en milieu d'année est réalisée afin d'y apporter des ajustements ci nécessaire..

Des animateurs :
Chaque animateur à la fin d'une période donnée bénéficie d'un entretien d'évaluation qui est basé sur un échange entre l'animateur et le coordinateur qui réalise une fiche d'évaluation.

Rappel du règlement intérieur du RPI Ségaviaur

Règles et consignes pour le personnel

Les agents d'encadrement représentent, par leur action, l'image de la collectivité, du service et de leur profession. L'animateur communiquera aux enfants les règles de vie en société, d'hygiène et de respect. Il a une attitude bienveillante, **positive**, de communication et d'accompagnement envers les enfants.

La discrétion et le secret professionnel
Les animateurs sont tenus à la discrétion professionnelle pour les faits, informations et documents dont ils ont eu connaissance à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et au secret professionnel pour ce qui concerne les informations confidentielles dont ils ont connaissance.
La déontologie de la profession sera soutenue par une éthique sans faille.

Sécurité

Afin de protéger l'enfant de toute intrusion, l'entrée des locaux est interdite au public.
Si un enfant doit quitter le restaurant scolaire ou l'ALAE pour quelques raisons que ce soit, ce n'est qu'avec un responsable légal de l'enfant ou un adulte autorisé dont le nom sera consigné sur la fiche d'inscription remplie en début d'année. Un bulletin de décharge de responsabilité pour le départ d'un enfant mineur sera signé par la personne qui prend en charge l'enfant**.**

En cas d'accident d'un enfant pendant l'accueil, les actions menées par l'équipe encadrante seront :

- Apporter les premiers soins en cas de blessures bénignes à l'aide de la pharmacie.
- Faire appel aux urgences médicales (SAMU, pompiers) en cas d'accident, de choc violent ou de malaise grave.
- Appel aux parents pour information et/ou récuparation de l'enfant ou rédaction d'un mot « bobo » à coller dans le cahier de liaison.

En cas de transfert vers un établissement de santé par les équipes de secours (SAMU, pompiers), la famille, le responsable du service périscolaire, le président du RPI ainsi que la directrice de l'école seront prévenus.

Règles et consignes pour les enfants

Il appartient aux parents d'expliquer et de relayer auprès de leur enfant la nécessité d'avoir un bon comportement à l'école et de respecter les règles de vie (voir règlement intérieur).

Non-respect des règles de vie

Tout manquement aux règles de vie constitue une faute qui sera sanctionné par un avertissement porté sur le cahier de liaison de l'enfant.
Au bout de trois avertissements, le coordinateur du service périscolaire ainsi que le Président du RPI Ségaviaur seront informés. Un courrier sera alors adressé aux parents, assujetti à une convocation au bureau du service périscolaire.